



Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 août 2019

L'Assemblée Générale 2019 ordinaire du Rétro Camping Club de France s'est tenue le samedi 24 août 2019 à 16h au camping « La Route d'Or » à La Flèche.

Le président excuse quelques personnes n'ayant pu être présentes, notamment Yves Boulesteix, organisateur de l'estivale pour qui nous avons une pensée toute particulière au début de cette assemblée générale.

1) Rapport moral :

Le président présente le rapport moral :

Les derniers événements ont permis au sein de notre association de mettre à plat les divergences entre ses membres. Chacun a déjà pu s'exprimer sur ce qu'il pensait sur l'organisation et la gestion du club. Nous nous sommes exprimés, nous nous sommes entretenus et il est temps de construire pour avancer vers un même horizon. Les rencontres nombreuses de notre club font apparaître en majorité une atmosphère fraternelle que nous avons tous le devoir de faire perdurer car le rétro-camping est un art de vivre pour le bonheur de tous. Les jeunes auront à nous remplacer, gageons qu'ils percevront l'intérêt de l'humain et pour eux soyons des exemples.

Cette estivale est exceptionnelle avec 125 attelages présents. C'est un record, merci à tous d'avoir répondu à l'invitation d'Yves Boulesteix. Le fanion de cette estivale 2019 est créé à partir d'un dessin effectué par les enfants d'Yves Boulesteix, notamment Louis, présent parmi nous.

C'est également l'occasion d'honorer la marque Sologne qui fête ses 70 ans. Nous sommes heureux d'accueillir des membres de la famille Bourreau. Merci à eux pour l'intérêt qu'ils portent à notre club et merci à Jean-Marc Sourisse d'avoir permis ces rencontres.

Le président présente les décisions prises en conseil d'administration le 23 août :

- 1) Toutes les candidatures proposées ont été acceptées aux postes de président, vice-président et correspondants.
- 2) La participation du club aux frais d'apéritifs des organisateurs de sorties en 2020 est fixée à 2€/attelage d'adhérent participant (contre 1€ jusqu'à présent). Une enveloppe de 50€ maximum est dégagée pour pourvoir aux frais liés à la participation du club aux salons. Ces deux participations du club sont toujours conditionnées par la production de justificatifs des dépenses engagées.
- 3) Six banderolles régionales seront créées en dupliquant la banderolle existante. Il s'agit de permettre à chaque correspondant de disposer d'une banderolle pour les sorties organisées dans sa région.
- 4) Le journal du club (l'Escargot) paraîtra à nouveau à raison de 4 numéros par an.
- 5) Les lieux d'implantation des estivales tourneront sur tout le territoire national, en fonction des propositions faites par les membres.
- 6) Les statuts seront modifiés afin de faciliter la gestion du club :
 - La domiciliation du RCCF sera celle du président en exercice.
 - L'année limite des véhicules acceptés par le RCCF est 1977 inclus.

2) Rapport d'activités : Le vice-président présente le rapport d'activités qui fait état de 33 événements (sorties, repas ou participation à des salons) organisés par les membres de fin août 2018 à l'estivale 2019. Tous les membres sont invités à proposer des sorties, qui sont l'activité principale du club et permettent les rencontres. Les comptes-rendus des sorties accompagnés de photos sont à envoyer au secrétaire qui est chargé de les mettre en ligne sur le site internet et de les transmettre au rédacteur de l'Escargot.

3) Rapport financier pour l'année 2018 : Les recettes proviennent des cotisations des adhérents (6895€) et des ventes de la boutique (1869€). Les principaux postes de dépenses sont : la reprographie de l'Escargot et de l'annuaire (1817,30€) ainsi que les frais d'affranchissement (1401,60€). Des économies ont pu être réalisées cette année en passant à 3 parutions de l'Escargot et en changeant d'imprimeur. Le bilan financier présente un solde positif de près de 2400€.

4) La boutique : Bernadette Egot présente les nouveaux produits proposés : parapluie, vestes et casquettes.

5) Le site internet : Le secrétaire, responsable du site internet, est à la recherche d'informations permettant de l'alimenter. Tous les adhérents prêts à partager des documents sont invités à les lui communiquer. En cas de perte ou d'oubli des informations de connexion au site (identifiant et mot de passe), c'est le secrétaire qui est en mesure de dépanner les adhérents. En complément du site internet, le club dispose d'une page Facebook. Aldwin Delien, responsable de la page, propose de partager cette lourde tâche avec Joris Letessier qui accepte de lui prêter main forte.

6) **L'Escargot** : Comme annoncé l'an passé, il y a à nouveau eu 4 parutions de l'Escargot par an afin de se rapprocher des adhérents. A noter que les magazines sont disponibles dans la rubrique « magazine » du site internet. Les numéros 90, 91, 92 et 93 ont été publiés depuis la dernière assemblée générale, ce dernier a été distribué aux adhérents présents à l'estivale.

7) **Proposition de sorties et prochaine Estivale** : Un calendrier prévisionnel des sorties est établi pour 2020. Il est accessible en ligne sur le site du RCCF et sera envoyé aux adhérents à la fin de l'année. L'Estivale 2020 aura lieu à Poix de Picardie (80) du 18 au 23 août 2020 sur proposition de Christophe Leroy. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 22 août 2020. Christophe Leroy organise également une itinérante « La Cotentinoise 2 » du 8 au 18 août 2020. L'ECCR 2020 aura lieu en Angleterre du 21 au 24 mai.

8) **Election du bureau et des membres du Conseil d'Administration** : Tous les postes sont à pourvoir avec une ou plusieurs candidatures pour chacun d'entre eux. Gérard Bordes annonce être prêt à poursuivre sa tâche au poste de président si les adhérents lui renouvellent leur confiance.

Suite à la décision de Gérard Bordes d'accepter un mandat supplémentaire si les adhérents lui expriment sa confiance, Aldwin Delien et Joris Letessier (candidats respectivement aux postes de président et vice-président) prennent la parole et expliquent que leur candidature a été motivée en juillet pour éviter que le RCCF ne se retrouve en difficulté en l'absence de candidat déclaré au poste de président. Rassurés par la décision de Gérard Bordes de poursuivre sa tâche, ils retirent leur candidature.

9) **Vote des adhérents sur les points de l'ordre du jour**

Votant : 154	Exprimés : 154	Nuls : 0
Rapport d'activités :	154 voix pour	0 voix contre
Rapport financier :	153 voix pour	1 voix contre

Membres du bureau :

- Gérard Bordes est réélu au poste de **Président** - 98 voix
Aldwin Delien – 9 voix Daniel Didon – 4 voix Christophe Leroy – 2 voix
Michel Beguet – 1 voix Didier Briand – 1 voix Laurent Doré – 1 voix
- Christophe Leroy est élu au poste de **Vice-président** - 75 voix
Daniel Didon – 49 voix Joris Letessier – 2 voix Gérard Bordes – 1 voix
- Françoise Muller est réélue au poste de **Trésorière** – 150 voix
- François Muller est réélu au poste de **Secrétaire** – 150 voix

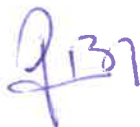
Membres du Conseil d'Administration :

- Bernadette Egot **Membre du CA responsable de la boutique** – 152 voix
- Aldwin Delien **Membre du CA responsable de la page Facebook** – 145 voix
- Laurent Doré **Membre du CA responsable des petites annonces** – 149 voix
- Arnaud Huon **Membre du CA conseiller** – 133 voix
- François Muller **Membre du CA administrateur du site internet** – 150 voix
- Daniel Didon **Correspondant régional Ile de France** - 121 voix
- Guillaume Herbaut **Correspondant régional Nord** -142 voix
- Didier Briand **Correspondant régional Ouest** – 141 voix
- Bruno Crotta **Correspondant régional Est** – 118 voix
- Thierry d'Haillecourt **Correspondant régional Sud-Est** – 139 voix
- Jean-Marc Sourisse **Correspondant régional Centre** – 144 voix
- Jean Maurice Dessart **Correspondant régional Sud-Ouest** – 82 voix
Michel Frechengues – 19 voix
- Benoit Stevens **Correspondant régional pour l'étranger** – 143 voix

Fait à Vauxbuin, le 25 septembre 2019

Le Président :

Gérard Bordes



Le Vice-président :

Daniel Didon



Le Secrétaire :

François Muller



La Trésorière :

Françoise Muller

